



LOCATION - VENTE - PRESTATION - DJ

Règlement du Jeu Concours Article 1 – Organisation

2K AUDIOVISUEL, société au capital de 5000 €, dont le siège social est situé à 17 Bis Rue de L'Europe 74200 Thonon-les-Bains, organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « JEUX CONCOURS », qui se déroulera du 03/06/25 au 03/07/25, sur ses réseaux sociaux officiels ([Instagram/Facebook]).

Article 2 – Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, disposant d'un compte valide sur [Instagram/Facebook], à l'exception des membres du personnel de l'organisateur et de leurs familles.

Pour participer, chaque personne doit :

1. Suivre le compte officiel @2Kaudiovisuel
2. Partager la publication du concours en story (ou sur son profil si vous préférez) en identifiant notre compte
3. Mentionner 3 amis en commentaire de la publication du concours
4. (Optionnel) Liker la publication

Une seule participation par personne est autorisée. Toute participation incomplète, frauduleuse ou ne respectant pas les conditions énoncées sera annulée.

Article 3 – Dotations

Le concours permet de gagner :

- 1er lot : Une enceinte Alto Busker (valeur indicative : 329 €)
- 2ème lot : Un pack de location « Ambiance » comprenant [détail du pack si possible] (valeur indicative : 150€)

Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables. L'organisateur se réserve le droit de remplacer les lots par des lots de valeur équivalente en cas d'indisponibilité.

Article 4 – Désignation des gagnants

Les gagnants seront tirés au sort de manière aléatoire parmi les participants remplissant toutes les conditions de participation, le 03/07/25.

Ils seront contactés par message privé sur la plateforme utilisée. Sans réponse sous 7 jours, un nouveau tirage pourra être effectué.

Article 5 – Utilisation des données personnelles

Les informations collectées sont destinées à l'organisation du jeu et à la remise des lots. Conformément à la réglementation RGPD, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant, en contactant : [adresse email ou formulaire].

Article 6 – Responsabilités

L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de :

- dysfonctionnement du réseau ou des plateformes sociales
- participation non reçue pour des raisons indépendantes de sa volonté
- utilisation frauduleuse ou détournée du règlement

Article 7 – Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Il est disponible sur demande à l'adresse suivante : contact@2kaudiovisuel.com

Article 8 – Plateforme

Ce concours n'est ni géré, ni parrainé par [Instagram/Facebook]. En participant, vous dégagez [Meta/Instagram/Facebook] de toute responsabilité.